

Date de la convocation	01/10/2026
Membres en exercice	18
Présents	9
Représentés	3

BUREAU SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 07 octobre 2026

n°D20261007 - 11

Objet : Révision du zonage d'assainissement des eaux usées et élaboration du zonage de gestion des eaux pluviales de la commune de Grenade sur Garonne (CT1)
Approbation après enquête publique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu la délibération du Conseil Syndical de Réseau31 en date du 18 juin 2026 portant délégations de compétences au Président et au Bureau Syndical et notamment son point B3-16 ;

Considérant que les compétences « B Assainissement collectif », « C Assainissement non collectif », « D1.1 eaux pluviales urbaines » et « D1.2 ruissellement » ont été transférées par la commune de Grenade sur Garonne à Réseau31 ;

Considérant que les zonages proposés sont compatibles avec les documents règlementaires de différents services :

SRADDET	SDAGE	SAGE	SCoT	PLU
Occitanie approuvé le 14/09/2022	Adour Garonne approuvé le 10/03/2022	SYGE Save SAGE Hers Girou SAGE Vallée de la Garonne	SCoT Nord Toulousain approuvé le 04/07/2012 Révision en cours	Approuvé le 07/09/2026

Considérant que les collectivités associées ont été sollicitées le 29 octobre 2025 pour avis préalable et n'ont pas émis d'observation, à savoir la commune, la communauté de communes des Hauts Tolosans, le Pôle Routier du CD31, le SATESE31, les Syndicats de Rivière SBHG, SYGE SAVE et EPT des Bassins Garonne Gascogne et affluents Pyrénéens ;

Considérant la dispense d'évaluation environnementale de la MRAe 007256/KK PP du 15 décembre 2025, relative aux projets de zonage des eaux usées et du zonage des eaux pluviales de la commune de Grenade sur Garonne ;

Considérant que la délimitation du zonage d'assainissement des eaux usées et du zonage de gestion des eaux pluviales a été arrêtée avec la décision du Président n° DP471-2025 du 1^{er} décembre 2025 ;

Considérant l'enquête publique qui s'est tenue du lundi 12 janvier 2026 au vendredi 13 février 2026 ;

Considérant les conclusions du Commissaire Enquêteur en date du 13 mars 2026 avec un avis favorable assorti de deux recommandations pour la commune de Grenade sur Garonne, relative à la mise en cohérence des zonages eaux usées et eaux pluviales avec le PLU modifié après enquête publique ;

Considérant les réponses apportées par Réseau31 à Monsieur le Commissaire Enquêteur concernant ces deux recommandations (cf. annexe n°1) ;

Considérant que la commune de Grenade sur Garonne a émis un avis favorable de principe aux zonages eaux usées et eaux pluviales modifiés après enquête publique le 17 septembre 2026 ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : d'approuver le zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Grenade sur Garonne, tel que soumis à enquête publique et annexé à la présente délibération ;

Article 2 : d'approuver le zonage de gestion des eaux pluviales de la commune de Grenade sur Garonne, modifié après l'enquête publique et annexé à la présente délibération.

Résultat du vote	Pour	12	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI

Président

Annexes : 1- Conclusions et recommandations du Commissaire-Enquêteur
2- Plan de zonage des eaux usées et plan de zonage des eaux pluviales



ANNEXE 1

Les réponses de Réseau31 sont présentées ci-dessous :

Type d'avis	Conclusion du Commissaire Enquêteur	Réponse de Réseau31	Impact sur les zonages
Recommandation n°1	« Au regard des enjeux de santé publique et de préservation de l'environnement qui s'attachent à la qualité du traitement des eaux usées et à son impact sur la qualité de l'eau, il serait souhaitable que la commune communique sur le zonage d'assainissement et les objectifs poursuivis pour sensibiliser les habitants sur les obligations qui s'imposent tant pour l'assainissement non collectif que collectif, après l'approbation du dossier conjoint avec la révision du PLU »	Les services de Réseau31 proposent de rédiger un document synthétique du déroulement et des conclusions de l'étude qui pourra être diffusé par différents canaux aux usagers de Grenade. Les services de Réseau31 disposent aussi de documents pédagogiques qu'ils peuvent mettre à disposition de la commune pour rappeler les enjeux et les obligations des usagers concernés par l'assainissement collectif et non collectif.	Recommandation n'impactant pas le zonage
Recommandation n°2	« Au regard des enjeux de santé publique et de préservation de l'environnement qui s'attachent à la qualité de la gestion des eaux pluviales, il serait souhaitable que la commune communique sur le zonage des eaux pluviales, les objectifs poursuivis pour notamment sensibiliser le public sur les obligations qui s'imposent aux propriétaires et en l'informant largement sur les dispositifs de traitement des eaux pluviales notamment à travers un guide pédagogique à destination du grand public, après l'approbation du dossier conjoint avec la révision du PLU, faisant le lien entre les deux documents, voire en l'annexant au règlement du PLU. »	Les services de Réseau31 proposent de rédiger un document synthétique du déroulement et des conclusions de l'étude qui pourra être diffusé par différents canaux aux usagers de Grenade. Les services de Réseau31 disposent aussi de documents pédagogiques qu'ils peuvent mettre à disposition de la commune pour rappeler les enjeux et les obligations des usagers en matière de gestion intégrée des eaux pluviales.	Recommandation n'impactant pas le zonage

Envoyé en préfecture le 07/10/2026

Reçu en préfecture le 07/10/2026

Publié le 07/10/2026

ID : 031-200023596-20261007-BS_20261007_11-DE

Berger
Levrault

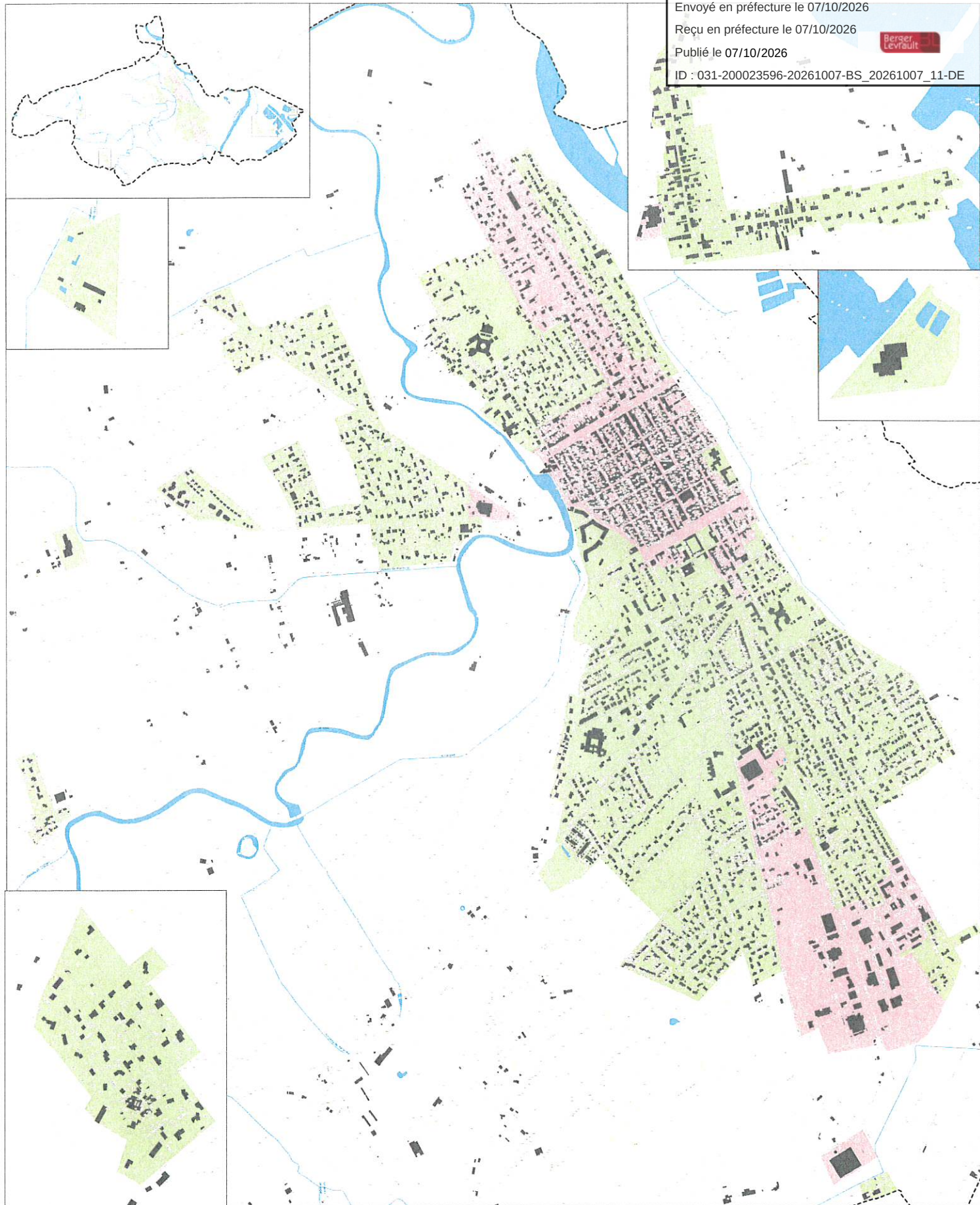


Schéma directeur et zonage de gestion des eaux pluviales de la commune de Grenade

Proposition de zonage des eaux pluviales

Légende

— Limite communale

Hydrographie

— Surface d'eau

— Tronçons hydrographiques (GEMAPI)

Zonage des eaux pluviales

Zone de ruissellement (T= 10 ans)

Zone résidentielle (T= 20 ans)

Centre-ville et zones d'activités économiques (T= 30 ans)



0 95 190 380 Mètres

GRENADÉ
NOR-GARONNE

réseau31
service public de l'eau

Date: 34/07/2026

Envoyé en préfecture le 07/10/2026

Reçu en préfecture le 07/10/2026

Publié le 07/10/2026

ID : 031-200023596-20261007-BS_20261007_11-DE

Berser
Levraut

